



## Mers-les-Bains

# LIONS CLUB. 15 000 euros récoltés pour un chien guide

Depuis trois ans, le Lions Club de Mers-les-Bains a mené des actions pour financer un nouveau chien guide d'aveugle pour l'association Paul Corteville. 15 000 euros ont été récoltés sur trois ans.

15 000 €. C'est le montant récolté par le Lions Club de Mers-les-Bains pour financer l'éducation d'un chien guide d'aveugle. « C'est le résultat de nos actions depuis trois ans », souligne la présidente, Monique Evrard. « C'était l'une des missions que nous nous sommes fixées ». Ce programme a été mené sous les présidences de Jean-Claude Imbert, Patrice Cosson et Monique Evrard. « Cela a demandé trois années d'efforts, de bénévolat et de dévouement à l'ensemble de nos membres », souligne Jean-Claude Imbert.

Les membres du Lions Club se sont rassemblés au Casino de Mers-les-Bains le lundi 18 décembre. Le chèque a été remis aux représentants de l'association des chiens guides d'aveugles Paul Corteville.



Depuis trois ans, le Lions Club de Mers-les-Bains a mené des actions pour financer un nouveau chien guide d'aveugle pour l'association Paul Corteville.



Née dans les années 1950, cette association a pour objectif, selon son site Internet, « d'améliorer la mobilité et renforcer l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes, en formant et en confiant gratuitement des chiens guides aux personnes déficientes visuelles ». Elle est membre de la Fédération Française des écoles des chiens guides d'aveugles. Le siège social est situé dans l'une des deux écoles à Roncq, dans le département du Nord. La deuxième école est située en Normandie.

### **Un long processus**

Grâce au financement du Lions Club de Mers-les-Bains, un chien guide va donc pouvoir être mis à la disposition d'une personne non ou mal voyante. Mais ce sera l'aboutissement d'un

processus assez long, comme l'explique Jean-Marc Mervaille, président de l'antenne de la Somme de l'association Paul Corteville. « Nous accueillons le chien à deux mois. Il est placé dans une famille d'accueil jusqu'à ses 1 an. Puis, le chien est accueilli au centre pour être pris en main par un éducateur ». Quand cette éducation est terminée, le quadrupède est remis à une personne qui en a besoin. « On choisit un chien dont le caractère va bien s'adapter à celui de la personne ».

Après la remise du chèque et les prises de parole, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié. Le Lions Club de Mers-les-Bains compte 20 membres et propose régulièrement des actions de solidarité.

J. Buresi